



Le Bois International | L'officiel du bois

Scierie, exploitation forestière | N° 23

Samedi 20 juin 2015 - 86^e année

Sommaire

Université de Liège
Gembloux Agro-Bio Tech
Gestion des Ressources forestières
et des Milieux naturels
Passage des Déportés, 2
B-5030 Gembloux

22 JUIN 2015

Franc-parler

S'informer

Le zoom de la rédaction

Paris / 100.000 arbres plantés pour l'opération "Plus d'arbres, plus de vie !" p. 4

Lignes express p. 5

Agenda p. 6

L'actualité en régions p. 8

Rhône-Alpes / Colloque dédié au bois-énergie

Centre - Île-de-France / Deux jours de visites autour de la construction bois

Limousin / Un colloque sur l'utilisation du bois local dans la commande publique

Bourgogne / Journée technique "Réseaux de chaleur au bois"

Gros plan

59^e assemblée générale de la Fep - 40^e Congrès européen du parquet /
Industrie du parquet : "Il faut rassurer et inspirer les clients" p. 10

Comprendre

Entreprises

Bois techniques /

Le fabricant de colle allemand Jowat se déploie sur le marché français p. 12

1^{re} transformation /

Serra France : vingt ans d'expérience du sciage mobile et en poste fixe p. 13

S'équiper

Matériels et techniques

Scierie / Ligna 2015 : LBL Brenta présente un centre de reprise dernière génération. . p. 16

Chargement/déchargement /

Nouvelle machine de manutention à préhenseurs réglables Joulin p. 18

Spécial concours de débardage mécanisé "Les Cognées"

6^e concours de débardage Les Cognées /

Compétition, exposition, démonstrations :

les ingrédients d'une bonne association p. 19

À voir sur les stands p. 22

Exploitation forestière /

John Deere dévoile sa nouvelle série L en version skidder ou feller-buncher. p. 28

Gérer

Le marché du bois

Aux ventes ONF /

Chêne de Bourgogne : les petits diamètres flambent à Châtenoy p. 30

Le Journal des annonces du bois p. 31

Renseignements commerciaux p. 38

Dynamique

Le gouvernement a lancé mi-mars, en collaboration avec l'Ademe, l'Appel à manifestation d'intérêt Dynamic bois qui vise à favoriser la mobilisation de la ressource, notamment celle qui n'est pas facilement mobilisable. Doté de 30 millions d'euros issus du Fonds chaleur, ce programme doit permettre en priorité, à l'échelle des territoires, de mobiliser du bois supplémentaire pour les chaufferies, mais également pouvoir bénéficier à des actions à destination des filières bois d'œuvre et bois d'industrie.

Preuve que ce dispositif rencontre un beau succès, 96 dossiers ont été recensés en réponse à cet AMI. Après une première sélection pour écarter les projets non recevables, le programme est entré dans sa seconde phase depuis le 9 juin. Les candidats retenus à ce stade ont désormais jusqu'à fin juillet pour compléter leurs dossiers.

Les coopératives - Union de la coopération forestière française, Groupe coopération forestière - ont été les premières à se féliciter de ces bons résultats. Elles sont à elles seules partie prenantes de 27 dossiers collaboratifs dont elles évaluent les projets d'investissement à plus de 150 millions d'euros.

S'il est encore trop tôt pour savoir combien de dossiers seront effectivement soutenus financièrement, tous ceux retenus devront intégrer au moins deux axes d'un bouquet de trois thématiques allant des investissements matériels et immatériels d'opérateurs du secteur forestier et de sociétés d'approvisionnement en bois-énergie, avec des montants visés de l'ordre d'un million d'euros, aux investissements pour l'amélioration des peuplements forestiers en passant par des actions d'animation à destination des propriétaires forestiers et des opérateurs économiques. Le ministère de l'Agriculture a indiqué que cet AMI serait reconduit en 2016. A noter que le projet initial prévoyait de le lancer chaque année pendant un minimum de trois ans. La sélection définitive des dossiers retenus dans le cadre de ce premier Appel à manifestation d'intérêt Dynamic bois sera annoncée le 30 septembre. Si le calendrier est respecté, les premières actions devraient être lancées dès le quatrième trimestre, et un premier bilan effectué fin 2016.